

<https://enseignants.se-uns.org/Education-prioritaire-le-grand-renoncement>



enseignants de l'Unsa



Éducation prioritaire : le grand renoncement !

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : jeudi 3 juillet 2025

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Mercredi 2 juillet, le SE-Unsa a continué de faire pression sur le ministère pour obtenir la réouverture du dossier de l'éducation prioritaire. Cela fait déjà plus de 5 ans que la carte de l'éducation prioritaire aurait dû être revue. Or chacun des ministres qui se sont succédé s'étaient engagés à revoir cette carte, engagement qu'ils n'ont pas respecté.

Refuser d'agir, c'est ignorer la réalité et ses responsabilités

En 10 ans, de très nombreuses écoles et établissements ont vu leurs publics évoluer, leurs besoins changer, parfois de façon très importante. Pourtant cette année encore, le ministère n'a donné aucune perspective sur la réouverture du dossier de l'éducation prioritaire. Pour le SE-Unsa, il est inacceptable que le ministère abandonne à ce point les équipes, mais aussi les élèves et les familles.

Depuis plusieurs années, l'indicateur de positionnement social (IPS) apporte un éclairage significatif sur le classement en Rep ou Rep+. Nous avons obtenu qu'il soit désormais public. Or, il met en évidence une réalité préoccupante : des établissements dont l'IPS est inférieur à 76, confrontés à de graves difficultés, sont ignorés. Et ce, malgré les mobilisations des personnels, les mouvements de protestation, les interpellations d'élus, l'usage légitime du droit de retrait et un nombre important de signalements sur le registre de santé et sécurité au travail.

Le SE-Unsa a reçu plusieurs centaines de courriers d'écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées qui ont écrit à la ministre de l'Éducation nationale pour demander à entrer dans le dispositif éducation prioritaire ou pour passer de Rep à Rep+. Les 300 premiers courriers ont déjà été remis à la ministre en main propre le 29 avril dernier.

>> Lire notre article : [Audience du SE-Unsa avec la ministre : besoin de perspectives et d'effectivité](#)

Abandonner les derniers de cordées est inacceptable

En actant une fois de plus de repousser le sujet aux calendes grecques, on laisse des collègues, des élèves et des familles dans une situation intenable. Notre pays doit à ses élèves de compenser les difficultés socioéconomiques dont ils sont les victimes en octroyant des moyens pour surmonter les effets de la ségrégation sociale, économique et géographique.

La future carte de l'éducation prioritaire doit également réintégrer les lycées qui accueillent des publics socialement défavorisés. Les seules mesures d'ajustement proposées par le ministère ne répondent pas à l'ampleur des besoins. L'immobilisme coupable doit faire place au courage politique.

L'Éducation nationale se doit de garantir des conditions d'enseignement et d'accompagnement dignes : des classes moins chargées, des infirmiers présents au quotidien, des PsyEN, des CPE, des AED, des AESH, des assistants sociaux, des médecins scolaires. Des conditions d'accueil respectueuses et adaptées - notamment des élèves allophones en UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) et des élèves en Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) - ainsi qu'une reconnaissance réelle du travail de l'ensemble des personnels sont nécessaires pour construire une École véritablement inclusive et équitable.

L'avis du SE-Unsa

Cet abandon est clairement un manque de considération pour les conditions d'exercice des personnels et pour les conditions d'apprentissages des élèves, mais c'est aussi un évident manque de courage politique. Le ministère de l'Éducation nationale ne peut pas décemment continuer à dénoncer les inégalités sociales qui s'aggravent et l'urgence d'agir sur la santé mentale des jeunes sans commencer à minima par apporter des réponses existantes

aux équipes concernées !

>> [Lire le voeu intersyndical présenté en CSAMEN le 2 juillet](#)